Saint-Jean-des-Ollières

LE JOURNAL DES PIQUEURS

#28

Avril 2021

3 PÉPINIÈRE

5 DÉCHETS VERTS

7 VIE LOCALE

11 FOCUS PAH

ÉDITO

Chèr·e·s Ollièrois·es,

Un peu plus d'un an après les élections, nous aurions aimé pouvoir échanger avec vous lors de la distribution de ce bulletin mais les conditions sanitaires ne le permettant pas, nous reportons cela au prochain numéro.

Le changement climatique impose aux institutions de prendre des mesures afin d'une part, de réduire nos émissions de gaz à effets de serre et autres polluants et d'autre part, de préserver les espaces naturels indispensables au captage du CO2 et à la réduction de l'effet « îlot de chaleur » entre autres. Ces mesures sont souvent mal comprises car elles demandent des changements radicaux dans nos habitudes de vie. Face à cela, nous ne devons pas nous désunir mais plutôt avancer ensemble et la municipalité est là pour vous accompagner dans ces changements. Un des exemples est celui de l'interdiction du brûlage des déchets verts actée par une circulaire en novembre 2011. Il ne faut pas voir cette mesure comme une contrainte mais plutôt comme une façon de faire évoluer nos pratiques de manière positive. Les déchets verts peuvent être valorisés et nous vous présentons dans ce bulletin de quelle manière et comment la municipalité va vous accompagner pour cela.

En ce qui concerne la préservation des espaces naturels, je tiens à vous rappeler que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) applicable depuis le 16 novembre 2019, pointe de manière très précise les espaces à conserver pour la préservation de la biodiversité. La trame verte recense les pelouses sèches, forêts présumées anciennes, bosquets, haies et arbres isolés à préserver et la trame bleue, les cours d'eau, mares et prairies humides. J'invite donc chacun d'entre vous à consulter ce PLUI avant d'intervenir sur des espaces naturels, il est disponible en mairie et sur le site internet de Billom Communauté.

Billom Communauté, c'est aussi une partie du territoire sur lequel intervient la régie de territoire des deux rives. Cette association, créée en 2014, œuvre dans le domaine de l'insertion professionnelle tout en construisant des projets s'appuyant sur des enjeux de développement local. Parmi ces projets, il y a celui de la pépinière « label végétal local » installée à Cournon d'Auvergne que l'association souhaite développer en faisant naître des espèces d'arbre sur des terres pauvres afin d'obtenir des sujets adaptés à ces terres-là. Pour cela, elle a lancé un appel aux communes de Billom Communauté adhérente au Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Nous avons répondu à cet appel, proposé une parcelle de terrain d'environ 4000 m² à Chavarot. Cette parcelle a été retenue et a depuis accueilli des centaines d'arbres.

Toujours dans l'espoir de pouvoir vous rencontrer bientôt, prenez soin de vous et de vos proches et profitez de ce début de printemps dans un cadre que beaucoup nous envie aujourd'hui.

Karine Joncoux, maire

INFOS MUNICIPALES

Installation d'une pépinière avec la Régie de Territoire

Focus sur la Régie de Territoire des deux Rives

La Régie de Territoire des 2 Rives est une association créée en 2014 dont l'impact social agit sur Billom Communauté et Cournon. Son ambition est de donner du sens aux pratiques de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) en s'appuyant sur les enjeux de développement local et de mettre en place des actions génératrices de lien social à l'attention des habitants du territoire. Pour cela, elle s'appuie sur 5 activités supports d'insertion : une exploitation maraîchère, culture locale, labellisée Nature & Progrès et une pépinière « label végétal local » à Cournon-d'Auvergne ; une entreprise multi-services, « artisan de proximité », spécialisée en espaces verts, entretien de locaux et petits travaux du bâtiment ; l'entretien des espaces naturels de l'Ecopôle du Val d'Allier ; l'entretien des sentiers de randonnée de Clermont Auvergne Métropole et la médiathèque *Entre Dore et Allier* à Lezoux.
Chacune de ces activités impliquent les collectivités locales, les bailleurs sociaux et les entreprises locales.

Pour en savoir plus : http://regiedes2rives.fr/

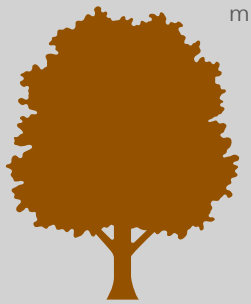

L' appel de la Régie de territoire des deux Rives aux communes de Billom Communauté pour l'installation d'une pépinière.

Force est de constater au quotidien et au sein des études scientifiques qui ne cessent de le montrer : le climat évolue et tend à considérablement se réchauffer, associant à ce bouleversement d'importantes carences en pluviométrie très impactantes pour de nombreux domaines : assèchement des nappes souterraines et superficielles, baisse des rendements agricoles, augmentation des températures de l'air, disparition d'espèces fauniques et floristiques, etc.... Au même titre que bien d'autres régions, l'Auvergne connaît d'importantes conséquences négatives dues à ce bouleversement. Face à cette problématique, les arbres et leur réimplantation massive est une des solutions prônées au sein du Programme National de l'Etat contre le changement climatique. **Les effets positifs conférés à l'implantation d'arbres nourriciers et ornementaux sont nombreux : amélioration du cadre de vie, refuge pour la biodiversité, diminution des effets d'îlots de chaleur,** pour ne citer qu'eux. De nombreux pépiniéristes sont à la recherche de pépinière « pouponnières » pour accueillir de jeunes plants à faire grandir dans les conditions climatiques proches de celles qu'ils subiront le reste de leur vie.

Sur ce principe, la pépinière de la Régie, labellisée « label végétal local », participe à la production d'essences végétales adaptées biologiquement au territoire, sur deux modèles différents : l'un comportant des arbres ornementaux (chênes, bouleaux, hêtres et châtaigniers, pour un nombre de 750 unités par essence) et l'autre étant composé d'essences destinées à être vendues en kits de haies de 600 unités par essence (cornouillers, aubépines, frênes, noisetiers, viorne aubier/lantane).
Tous ces végétaux sont destinés à être vendus aux particuliers, professionnels ainsi qu'aux collectivités.
La régie a effectué une recherche active de deux parcelles de 4000 m² à allouer à l'une ou l'autre de ces activités sur les communes de Billom Communauté adhérentes au Parc -Naturel Régional Livradois-Forez, et ce pour leur terrain granitique qui permet une diversité dans l'adaptation des arbres sur des terrains tant acides que basiques. Les parcelles seront exploitées pour cinq années au minimum, afin de pouvoir faire grandir des sujets et qu'ils s'acclimatent bien avant de les vendre. C'est la régie de territoire qui s'occupera en intégralité de la plantation, l'entretien, l'arrachage et la vente des arbres.

« Les arbres et leur réimplantation massive est une des solutions prônées au sein du Programme National de l'Etat contre le changement climatique »

La volonté de la commune de s'engager dans ce projet

Au vu de cet appel, l'équipe municipale a souhaité proposer une parcelle qui convienne à l'installation d'une pépinière. La commune ne dispose que d'un seul terrain communal, à Chavarot, sur lequel avait été installé le terrain de tennis. Cet espace a été proposé et il a été sélectionné par la Régie de Territoire. Une parcelle d'environ 4000 m² a donc été utilisée pour l'installation de la pépinière. En contrepartie, la Régie de Territoire proposera des services d'entretien d'espaces verts, de broyage, de plantations et d'entretien de sentiers de randonnée.

Travaux

L'entreprise Julien Morel a réalisé les travaux des volets du presbytère : réparation pour certains, échange pour d'autres. Elle a aussi procédé au remplacement du velux de l'appartement T3 du presbytère qui rencontrait des problèmes d'étanchéité et à la remise en état de la porte-fenêtre principale de la bibliothèque.

L'entreprise Thierry Delair a effectué la finition autour du vélux de l'appartement du presbytère : isolation, placoplâtre et peinture. Elle est aussi intervenue sur une fuite au plafond de l'étage de la mairie : dépose du placoplâtre, isolation et peinture.

Enfouissement des lignes Haute Tension

Enedis a présenté lors d'une réunion en Mairie à l'automne un projet d'enfouissement des lignes Haute Tension passant notamment par la traverse du bourg. Étant donné le caractère sensible de ce dossier au regard des travaux récemment réalisés, l'équipe municipale a souhaité consulter les habitants. L'enquête publique menée entre le 15 décembre et le 15 janvier a donné les résultats suivants : 60 réponses, 22 pour le report des travaux, 35 pour entamer des discussions avec Enedis afin de rechercher une solution alternative aux travaux dans la traverse du bourg et 3 sans avis. Après avoir entendu les réticences des différentes parties, Enedis a décidé de revoir le projet initial et travaille actuellement sur le contournement du bourg. Dans ce cadre, la société Perrin, partenaire d'Enedis, contactera prochainement les propriétaires des parcelles impactées par ce contournement afin de recueillir leurs accords.

Entretien du chemin limitrophe entre les communes de St-Dier et St-Jean

Reposant jusqu'à présent sur des accords verbaux, l'entretien du chemin limitrophe menant à Ischamp, entre Saint-Dier et Saint-Jean, est maintenant encadré par une convention. Le contenu de l'accord entre les deux municipalités n'a pas changé, il s'agit toujours de partager les frais d'entretien. Une réunion annuelle entre les deux communes sera organisée afin de déterminer les travaux de réfection à réaliser. Dans le cadre de travaux plus conséquents, un estimatif des coûts prenant en compte le salaire des agents communaux, le carburant et le transport des matériaux sera réalisé et partagé entre les deux communes. La réfection de ce chemin est d'ores et déjà prévue pour cette année.

Un radar pédagogique à Chavarot

Suite aux remarques des riverains sur les vitesses excessives des automobilistes constatées dans la traversée du village, la municipalité a décidé d'installer un radar pédagogique. Il sera positionné dans le sens Chavarot/Saint-Jean. Le but n'est pas de sanctionner mais de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse réelle. L'objectif est aussi de faire prendre conscience aux conducteurs que la traversée du village doit se faire à vitesse réduite. D'après des études menées sur le sujet, le système se révèle plutôt efficace, les vitesses des automobilistes diminuent de 4 à 10%.
Coût des travaux : 3500 € Subvention : 2625 €
Coût commune : 875 €

Assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand) conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif (ANC). Pour cela, une étude de définition de filière d'assainissement doit être réalisée par un bureau d'étude spécialisé en assainissement. Sur la base de cette étude, les techniciens du SIAREC vous accompagnent pour vous aider à choisir la technique d'assainissement la plus adaptée et remplir le formulaire « Demande d'autorisation pour l'installation d'un ANC ». Pour vos travaux, vous bénéficiez d'aides financières du Conseil Départemental et de l'Agence de L'Eau ; CD : 1500 €, AE : 2550 € soit un montant maximum d'aide de 4050 €.

IMPORTANT ! 2021 est la dernière année pour bénéficier de l'aide de l'Agence de l'Eau.

Renseignements : SIAREC : 4,rue Bernard Barot. ZAC des Littes. DALLET. 63111 Mur sur Allier Tél : 04 73 83 47 80 contact@siarec.fr.

INFOS MUNICIPALES

Nouveau service aux habitants :

le broyage des déchets verts

Pour rappel, le brûlage des déchets verts en plein air pour les particuliers est interdit par une circulaire du 18 novembre 2011. Les agriculteurs sont soumis quant à eux à une réglementation différente (arrêté n°12/01328 du 2 juillet 2012).

En effet, ces déchets souvent encore verts, tassés et humides quand ils sont brûlés à l'air libre subissent une mauvaise combustion qui dégage des particules fines, nocives pour la santé et l'atmosphère.

Les déchets verts peuvent être classés en différentes catégories : cellulosiques (feuilles, les résidus de tonte, de fauchage, de désherbage) ; cellulosiques ligneux (résidus de tailles d'arbustes et de haies) ; ligneux (résidus d'élagage et abattage d'arbres et de haies).

Cette interdiction de brûlage est l'occasion de changer nos habitudes : les déchets verts perdus par brûlage vont dorénavant pouvoir être utilisés et valorisés pour améliorer notre jardin.

Les méthodes pour une alternative au brûlage

Le broyage : il consiste à broyer les déchets verts , le broyat peut être utilisé pour du paillage ou du compostage. La tonte fréquente de l'herbe aux 2/3 de hauteur réalise un broyage et évite le ramassage. L'utilisation d'un broyeur électrique permet de broyer certains déchets cellulosiques ligneux (feuilles, résidu de taille de haies et d'arbre jusqu'à 2 à 3 cm de diamètre), au même titre qu'une tondeuse, c'est un outil incontournable du jardin. Un broyeur thermique, très puissant à usage collectif est destiné à broyer en priorité les déchets ligneux de diamètre pouvant aller jusqu'à 12 cm de diamètre

Le compostage : il est réalisé par fermentation et maturation d'une mélange équilibré de déchets verts humides déposés par alternance de couches. Le compost sert ensuite à fertiliser la terre. Un composteur collectif, inauguré à Saint-Jean le 20 mars, est à disposition des habitants sur simple demande.

Le paillage : il consiste à déposer au pied des plantes une couche de matière organique végétale épaisse. Cette couche peut être constituée de déchets verts broyés (BRF), du résidu de tonte, etc… Il limite la perte en eau par évaporation, réduit donc l'arrosage (40% environ) ; il protège les racines des plantes contre les gelées. Il évite le désherbage et enrichit le sol en éléments nutritifs.

Outre les brochures d'information disponibles en mairie, **la municipalité propose son aide dans cette transition :**

La mise en place d'un **composteur collectif** dans le bourg, utilisé par les habitants mais qui sera également un outil pédagogique sur la technique de compostage.

Pour les résidus de taille, d'élagage et d'abattage nécessitant un broyage puissant, la municipalité organise :

SAMEDI 24 AVRIL
de 14 h à 17 h
un dépôt de déchets verts
terre-plein chemin de la Serre, au dessus du cimetière : déchets ligneux et cellulosiques ligneux, résultats de taille, pas morcelés, 12 cm de diamètre max.

Le broyage sera assuré par les employés communaux avec un broyeur thermique mis à disposition par le SBA.

Le BRF (Bois Raméal Fragmenté) issu du broyage sera disponible gratuitement pour les habitants de la commune.

une tournée de broyage sur place des déchets verts difficilement transportables (ligneux), sur la commune avec un broyeur thermique attelé et une remorque pour collecter le broyat.
Sur demande, inscription auprès de la mairie.

Le dépôt des déchets verts en déchetterie est bien sûr toujours possible. Il existe également des professionnels qui peuvent se charger de l'entretien des jardins, de la collecte et du traitement des déchets verts.

La municipalité accompagnera les habitants qui le souhaitent pour qu'ils puissent, dans le respect de la réglementation, avoir une démarche eco responsable qui permettra une amélioration de l'air et une valorisation de nos déchets verts.

AMENAGEMENTS

FONCTIONNEMENT DES PANNEAUX D'AFFICHAGE

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, 6 panneaux d'affichage ont été installés sur la commune : un sur la route de Sugères en bas du Mas-du-Bost, un à Chavarot, un à la Vie, un sur la route de Brousse, un au Theil et le dernier à la bascule. Ces panneaux sont réservés à l'affichage municipal et aux commerces et associations de la commune. Toute demande d'affichage doit être faite auprès de la mairie, les affiches posées sans autorisation seront retirées. Ces panneaux viennent en complément du site internet et de l'application *Intramuros* ; les informations y sont régulièrement mises à jour, donc n'hésitez pas à vous arrêter.

TRAVAUX DANS LE CIMETIÈRE

Il ne reste que très peu de nouvelles concessions dans le cimetière et nous n'avons pas la possibilité de l'agrandir. Aussi sommes-nous obligés de libérer de la place dans le carré des indigents, plus communément appelé fosse commune.
Les restes mortuaires seront mis dans un ossuaire que nous mettrons en place dans la partie la plus récente du cimetière sous forme d'une concession double. Sur cet ossuaire sera inscrite la liste des noms des défunts dont nous avons connaissance. De plus, nous prévoyons de mettre en place un columbarium. Enfin, nous installerons des bancs pour permettre aux personnes âgées de se reposer. Le coût pour la commune : 7000 euros environ pour l'ossuaire ; 21000 euros pour le retrait des dépouilles mortuaires ; 6000 euros pour le columbarium. Nous étalerons la dépense sur plusieurs exercices. Pour cette année, nous comptons mettre en place l'ossuaire et libérer une partie du carré des indigents.

VERGER DE LA BÉJADIÈRE

En 2021, la municipalité a le projet de poursuivre la mise en place d'un verger, jardin pédagogique à destination des habitants de la commune. Ce projet se situe sur une parcelle communale située en centre bourg, dans un espace de vie qui regroupe la mairie, les salles associatives, la bibliothèque et la future aire de jeux pour enfants. Il s'inscrit dans un aménagement global et concerté de la parcelle qui sera traversée par un chemin piétonnier, aménagée avec la proposition de jardins familiaux et d'espaces pédagogiques pour les scolaires. Nous souhaitons que ce verger ne soit pas simplement un aménagement paysager mais que les récoltes fruitières à venir puissent faire partie des repas servis aux enfants de la cantine par exemple. La médiation, la transmission et les partages d'expériences autour de la thématique du jardin et de la biodiversité sont les axes forts de ce projet qui est accompagné financièrement et techniquement par le Parc Régional Naturel du Livradois-Forez. Dans le cadre d'une convention signée avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN), le verger de la Béjadière sera intégré au réseau régional des vergers de sauvegarde et de promotion du patrimoine fruitier d'Auvergne.

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF

Le SBA a répondu présent pour accompagner la commune au compostage partagé. Un composteur collectif est désormais installé derrière l'école, près de la salle des fêtes, pour permettre aux habitants de composter leurs déchets organiques et ainsi réduire le volume de leurs poubelles vertes. Ce dispositif gratuit est ouvert à tous. Ce geste au quotidien permet de réduire ses déchets de 30%. Autant de déchets qui ne sont ni transportés ni traités.

Le compostage partagé c'est quoi ? C'est la possibilité de pratiquer le compostage à l'échelle d'un quartier, d'un bourg, sur un site de compostage mutualisé, avec une installation adaptée. Le composteur permet aux habitants ne pouvant ou ne souhaitant pas composter à leur domicile, de réduire leur production de déchets tout en faisant un geste éco-citoyen. Le compost pourra être utilisé par tous pour les plantes, potagers ou bacs à fleurs. Ce geste permettra également aux habitants de réduire le coût de collecte et de traitement de leurs déchets. **Si vous souhaitez bénéficier de ce service, contactez la mairie.**

VIE LOCALE

Plantations d'arbres au Theil

À l'initiative de Josie Dambrun, plusieurs habitants du Theil se sont associés pour effectuer des plantation d'arbres et arbustes sur un terre-plein, à peu près au centre du hameau, afin d'enjoliver l'endroit et de lutter, modestement, contre le réchauffement climatique. Deux arbres mis en terre pour commencer : un alisier blanc et un liquidambar et un arbuste : l'amélanchier du Canada, tous trois très rustiques et résistants à la sécheresse estivale. Cet aménagement paysager se poursuivra avec l'installation d'un banc et de parterres de fleurs pour permettre aux promeneurs de faire une halte en profitant du magnifique point de vue sur Pierre-sur-Haute. Avec l'aide et le soutien d'autres habitants, nous espérons multiplier les plantations, là où ce sera possible dans le hameau ; et, pourquoi pas, inciter les autres hameaux à faire de même.

Débroussaillage participatif

Une matinée de débroussaillage participatif s'est déroulée le 6 mars. La quinzaine de participants a d'abord ouvert le chemin reliant La Collange aux Boules dégageant au passage l'ancien lavoir.

Après la pause café, l'équipe est allée au Mas-du-Bost pour nettoyer le chemin allant de la maison « Frischherz/Laroye » à la maison « Dugne » permettant de contourner le village par le bas-côté sud. Merci à tous les participants, très efficaces, qui ont permis le bon déroulement de ce moment citoyen et convivial !

RENDEZ-VOUS AU JARDIN : APPEL Á PARTICIPATION le dimanche 6 juin

Le ministère de la Culture renouvelle pour la 18ème année les *Rendez-vous aux jardins* sur le thème de « La transmission des savoirs ». Conçue pour éveiller les sens et faire découvrir à chacun la diversité et la richesse des jardins, la manifestation met en valeur depuis son origine en 2003 l'art du jardin et le rôle essentiel qu'il joue pour notre bien-être, tant en ville qu'en milieu rural. Des milliers d'acteurs : jardiniers, botanistes, paysagistes, propriétaires privés et publics se mobilisent pour ce rendez-vous annuel de référence, devenu européen depuis 2018.

Cette année, la municipalité souhaite s'inscrire dans cette manifestation et propose aux habitants de participer à cet événement : sur le thème de la transmission des savoirs, **les jardinièr·e·s de Saint-Jean qui le souhaitent pourraient ouvrir leur jardin** (potager ou d'agrément) et accueillir des visiteurs pour partager, échanger et faire découvrir ainsi le patrimoine local.

Si vous souhaitez participer à cette action en tant que jardinièr·e·, merci de vous manifester auprès de la mairie, le 25 avril au plus tard, afin que l'on puisse construire ensemble les modalités de cette action participative.

VIE ASSOCIATIVE

Commission municipale des associations

La commission des associations regroupe l'ensemble des associations de Saint-Jean. Chaque réunion est l'occasion de partager l'actualité de nos associations, d'échanger sur nos activités. C'est aussi le moment d'élaborer un projet commun : cette année, nous aimerions organiser une journée des associations où chacune pourrait proposer une activité. Ceci étant, bien sûr, conditionné par la situation sanitaire.

Rendez-vous donc au prochain bulletin municipal. Suivez nos actualités sur le site de la mairie et sur l'application INTRAMUROS.

PANIER DE LA DERNIÈRE PLUIE

Bénévoles WANTED !

Rejoignez-nous dans l'aventure du *Panier de la dernière pluie* dont le succès grandissant attire de nouveaux producteurs et consommateurs. Notre catalogue s'est agrandi et nous maintenons les meilleurs prix grâce au travail et à toute l'énergie des bénévoles chaque semaine. Plusieurs rôles au cœur de l'association permettent de se sentir rapidement utile ! Le partage des savoir-faire et des expériences de chacun profite au développement de l'association ; **c'est le moment de nous rejoindre et de passer un moment convivial entre bénévoles et acteurs du territoire.**

Le Panier investit pour ses adhérents

Pour continuer à assurer la chaîne du froid et pour remplacer les réfrigérateurs généreusement prêtés par certains bénévoles, l'association vient d'acquérir une magnifique armoire réfrigérée.

Le Panier de la Dernière Pluie a fixé la date du

MARCHÉ DE PRINTEMPS
DIMANCHE 25 AVRIL DE 9h à 12h

Encore un grand merci à nos consommateurs et aux producteurs qui se sont encore étoffés : Porc Bio, conserves et confitures de légumes, etc…

LE MALELA et AIMAILLEURS

- **Fête de la Nature** du **19 au 23 mai** avec Aimailleurs. Visite du parc, diverses animations, journées scolaires en semaine et une conférence le dimanche.

- **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins**
  Le **27 juin**, rendez-vous au Centre d'Ailleurs sur le thème : L'arbre, vie et usages. Visite du parc et animations tout au long de la journée. Rendez-vous avec David Happe, expert arboricole, 30 ans d'engagement en faveur des arbres et de la biodiversité. Programme en cours d'élaboration.

Plus d'infos sur www.lecentredailleurs.com.

Le Centre d'Ailleurs met à disposition ses gîtes de groupes et sa salle des fêtes. Et en collaboration avec des formateurs ou des centres de formation, il propose la mise à disposition des lieux pour des stages tendance Nature comme un stage de vannerie sauvage avec Bernard Bertrand et Christina Otto du 5 au 7 novembre. Un stage de plantes sauvages animé par le botaniste Guy Lalière sera proposé en 2022. N'hésitez pas à vous inscrire en tant que stagiaire ou à proposer des formations à réaliser sur le site.

Message de Chraz via les spectacles du Malela :

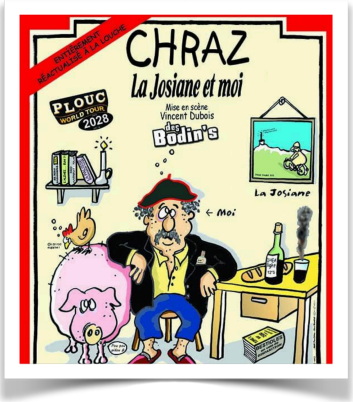

Comme vous le savez, en cette période d'absence de scène et de joies collectives, le monde du spectacle est en hibernation prolongée et les artistes doivent «se réinventer».
Les spectateurs étant dans l'impossibilité d'aller dans les salles, la solution était donc que le spectacle vienne à eux. Le Malela publie donc deux textes des spectacles qui ne peuvent actuellement pas être joués, des livres illustrés, avec photos et illustrations en couleurs, afin que chacun puisse devenir comédien chez lui, avec sa famille ou ses amis. « La Josiane et moi » et « Finissons-en avec les pauvres »
Deux fois 1h30 de rire renouvelable à partager ou à offrir aux gens qui dépriment, avec le home-billet correspondant faisant office de marque-pages. Le MALELA - Le Centre d'Ailleurs – Chavarot – 63520 Saint-Jean-Des-Ollières lemalelaproduction@gmail.com
Des ouvrages disponibles à la bibliothèque de Saint-Jean également.

VIE ASSOCIATIVE

En cette période les occasions de sortie sont si rares.

- **Dimanche 16 Mai**

Réservez votre journée pour le **Marché Artisanal et Vide-greniers.**
De 8h à 17h exposition-vente arts divers et produits régionaux.
Buvette, viennoiseries, frites, saucisses merguez. Dans le respect des gestes barrière.
Emplacement gratuit, pas d'inscription pour le vide-greniers.
Inscription pour le marché artisanal : delgoveb@orange.fr ou 06 34 96 37 81.

- **Samedi 26 juin**

Nuit des piqueurs
À partir de 17h30, randonnée promenade à étapes festives et gourmandes, nombreuses haltes-animations (jeux, sketches, musique, théâtre), repas « éclaté » complet pris au cours des étapes.

- **Retrouvez toutes les informations sur le site de l'association www.animapique.fr**
  Contact : 06 89 69 84 34

Gym d'entretien et Covid : Anima' Pique s'adapte

Depuis novembre 2020 la gymnastique en salle est interdite ; nous avons donc dû interrompre nos séances du lundi. Le couvre-feu porté à 19 heures a permis à Stéphanie, notre dynamique animatrice jamais à court d'idées, de trouver une solution pour ne pas rester inactifs. Depuis le lundi 22 mars, les séances de gymnastique d'entretien ont repris en plein air de 17h30 à 18h30 avec un parcours en marche variée à rythme normal et rapide, avec des haltes mouvements d'assouplissement et stretching dans le respect des consignes sanitaires. De quoi se maintenir en forme.

- **RDV tous les lundis à 17h30** place de l'église Contact: Sabine Cros 04 73 70 91 73 ou 06 33 96 04 65

Association des Parents d'Elèves

Tout au long de l'année scolaire, l'A.P.E organise des manifestations dont les bénéfices servent au financement des activités des écoles.
Cette année est encore difficile pour que nous puissions tous nous rassembler. Nous n'avons cependant pas baissé les bras et avons choisi de nouvelles formules sous forme de réservation et de retrait de commande.
À ce jour, nous avons pu proposer les traditionnelles tripes du 11 novembre, deux commandes gâteaux « Bijou », et nous étions présents lors du marché de producteurs de Saint-Jean-des-Ollières pour vendre nos sapins et, pour la première fois, des crêpes et galettes à emporter. Nous tenons à remercier « Le panier de la dernière pluie » pour cette collaboration.

En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, nous avons dû déprogrammer notre Loto de février, ainsi que le spectacle de Noël offert aux enfants du RPI. Nous avions prévu de reprogrammer ce dernier avant les vacances de Pâques, mais n'ayant pas l'autorisation de mélanger les classes à ce jour, nous espérons le présenter en fin d'année scolaire (selon les décisions gouvernementales et du ministère de l'Éducation Nationale).
À l'approche de Pâques, nous avons innové en proposant aux parents d'élèves une vente de chocolats en partenariat avec Jeff de Bruges. Un grand succès pour cette première année.
Très prochainement, nous lancerons la troisième commande de gâteaux « Bijou ». Et pour votre information la dernière se tiendra en juin.

Avec les beaux jours, le **9 mai 2021,** nous réaliserons notre **marché aux fleurs et aux plants, à Sugères**.
Si les conditions sanitaires nous le permettent début juillet, nous espérons pouvoir nous retrouver librement autour d'un verre à la buvette de l'APE lors de la kermesse organisée par les Écoles du RPI, où nous vous attendrons nombreux pour le tirage de notre tombola de l'été.
Un grand merci à tous les parents et aux gourmands qui ont répondu présent cette année.

Les membres du bureau.
Amélie, Delphine, Isabelle, Morgane-Alexia, Clément et Vincent.

VIE LOCALE

Bibliothèque

C'est le printemps aussi à la bibliothèque ; les nouveaux ouvrages fleurissent sur les étagères ! 30 documents choisis et achetés avec la dotation de la municipalité, comme chaque année. 150 documents remis par la Médiathèque Départementale afin d'enrichir notre fonds.

Et d'autres nouveautés encore : avec la sélection du prix des lecteurs CROC'EN LIVRES 2021, organisé par Billom Communauté : 10 romans récents et 5 bandes dessinées . Vous avez toute l'année pour participer à ce prix, vous n'êtes pas obligés de lire toute la sélection pour voter !

Et si cela ne suffit pas, venez nous faire part de vos suggestions de lecture et d'achat.

Un club de lecture à Saint-Jean ? venez nous dire ce que vous en pensez !

Merci à tous les nouveaux bénévoles d'assurer les permanences : Agnès Dumortier, Josye Dambrun, Isabelle Bardon, Léa Monteix, Daniel Toxe et Dany Pellerin. Merci aussi à Marie-Christine Moulins et à Line Pain qui ouvrent la bibliothèque toutes les deux semaines, aux classes de l'école de Saint-Jean pour leur lire des histoires. Les enfants repartent aussi avec un livre. C'est aussi cela semer des graines !

HORAIRES DURANT LE COUVRE-FEU
vendredi 16h à 17h45 et samedi de 10h à 12h

Pour rappel, la bibliothèque fait partie du réseau lecture de Billom Communauté : consulter le catalogue en ligne. L'inscription gratuite donne accès à de multiples ressources numériques : cinéma en VOD, magazines, formations, livres numériques, musique en streaming etc…

Une petite devinette : Qui a dit « Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe ? Réponse : à la bibliothèque

École : inscription année scolaire 2021/2022

Les parents d'enfants nés en 2018 sont invités à prendre contact avec la mairie pour l'inscription de leur enfant en petite section de maternelle pour la rentrée 2021/2022.

L'école pourra aussi accueillir les enfants nés jusqu'au 30 juin 2019 en toute petite section deux matinées par semaine à partir de janvier 2022.

La lettre de CINÉ PARC

CINÉPARC
Cinéma itinérant en Livradois-Forez

Chèr·e·s spectatrices et spectateurs,

On vous manque, mais sachez que vous aussi vous nous manquez !!! Merci en tout cas pour vos commentaires bienveillants voire touchants... Ça fait chaud au cœur.

Dans l'attente de vous revoir un jour en chair et en os, nous essaierons dans la mesure du possible de reprogrammer certains films qui étaient prévus et attendus sur la fin d'année 2020. Soyez encore patients.

N'hésitez pas à consulter notre site (www.cineparc.fr) pour suivre l'évolution de la programmation ou à vous inscrire sur le site : rubrique « Recevoir la newsletter » pour recevoir notre lettre d'info chaque semaine (rubriques diverses sur le cinéma avec des propositions pour tous les publics…).

L'équipe de Ciné Parc

Vous pouvez aussi retrouver Ciné Parc sur www.facebook.com/cineparc Ciné Parc - Maison du Parc 63880 St Gervais-sous-Meymont 04 73 95 58 00 - cineparc@parc-livradois-forez.org
www.cineparc.fr

CET ÉTÉ, POUR VIBRER ENSEMBLE DEVANT LE GRAND ÉCRAN, ON SE RETROUVE TOUS POUR UNE SEANCE INEDITE à SAINT-JEAN !

SÉANCE EN PLEIN AIR – SAMEDI 10 JUILLET

La projection d'un film en plein air possède un caractère exceptionnel au regard des moyens techniques qu'elle nécessite. L'environnement extérieur dans lequel prend place la séance de cinéma, donne à l'évènement une dimension unique et réunit les conditions nécessaires pour que la magie du cinéma opère.

PLACE DE L'ÉGLISE

FOCUS Pays d'Art et d'Histoire

Tout le territoire de Billom Communauté est labellisé «Pays d'art et d'Histoire». Une programmation de visites, visites-sonores, visites à deux voix, visites théâtralisées, conférences, ateliers jeunes publics, expositions et des participations aux évènements nationaux vous sont proposés chaque année.

Programmation PAH 2021 à Saint-Jean

VENDREDI 23 JUILLET ET 27 AOÛT À 10 H

« Les marchands ambulants et piqueurs »

À Saint-Jean-des-Ollières, à la fin du XVIIIème et du XIXème siècle, une pratique peu ordinaire se développe dans le petit bourg : la Pique. Marchands ambulants et piqueurs s'enrichissent et dotent le village de belles maisons de maître. Découvrez ces activités originales et l'impact sur l'architecture de la commune lors d'une visite guidée peu commune.
Durée 1h30. rendez-vous place de l'église

JEUDI 6 MAI ET 5 AOÛT À 18 H 30

« Lecture de paysage à la Garde »

Un condensé minéral ! Montez au sommet du volcan, observez, laissez-vous surprendre et raconter ce paysage époustouflant ! Des volcans de la garde au puy de Sancy, vous verrez tout ce qui permet de comprendre cette terre volcanique… Et si on en profite en plus pour éveiller vos papilles au soleil tombant… vous ne résisterez pas ! Durée 1h30. rendez-vous parking Pic de la Garde

Tarifs Visites (1h30) : 5,50 €, 4 € (12-17 ans, étudiants, demandeurs d'emploi), Gratuit pour les -12ans

Renseignements/Réservations :
Bureau d'information touristique de Billom Communauté
Maison du tourisme du Livradois-Forez, 13 rue Carnot,
63160 Billom.
Tel. 04 73 68 39 85
E-mail : ot@billomcommunaute.fr
ww.vacances-livradois-forez.com

Découvrez le programme d'Avril à Octobre 2021 sur le site de Billom Co

Laissez-vous conter le Pays d'Art et d'Histoire de Billom Communauté en compagnie d'un guide-conférencier diplômé.

Le guide vous accueille, il connaît toutes les facettes du Pays d'Art et d'Histoire et vous donne les clés de lecture pour comprendre l'échelle d'un paysage, l'histoire du pays au fil de ses villages. Le service d'animation de l'architecture et du patrimoine de Billom Communauté qui coordonne les initiatives du Pays d'Art et d'Histoire, a conçu ce programme de visites en partenariat avec le bureau d'information touristique à Billom. Il propose toute l'année des animations pour les habitants, les visiteurs et le jeune public. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Le coin des explorateurs : le développement des activités éducatives est une des missions principales liées à l'obtention du label Ville ou Pays d'Art et d'Histoire dans lequel Billom Communauté s'est engagée en signant la convention Villes et Pays d'Art et d'Histoire en 2010. Coordonné par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, animé par des guides-conférenciers, le service éducatif intervient dans les classes de la maternelle au collège. Dans un projet d'animation, les professionnels de la médiation du patrimoine peuvent s'appuyer sur des intervenants extérieurs pour approfondir un thème.

ÉTAT CIVIL DE DÉCEMBRE 2020 À MARS 2021

Naissance

05/01/2021 : MATHIEU Mya, Marie, Angéla, à Clermont-Ferrand.

Décès

07/01/2021: MYE Marcel, Daniel, à Issoire.

16/01/2021: GRAVIERE Huguette, Raymonde vve MIODET, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

30/01/2021 : GOUTTE Gérard, Noël, à Clermont-Ferrand.

14/02/2021: RUSSIAS Jeanne, Eugénie vve CHABROLLE, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

17/02/2021 : BOUT Jean-Claude, Léon, à Ambert.

26/02/2021: CHASTEL Suzanne, Marie, Yvette vve BRUGIERE, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

28/02/2021: RODDIER Jean, Baptiste, Emilien, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

02/03/2021 : BOUDET Marie, Geneviève vve GEORGES, à la maison de retraite de St-Jean-des-Ollières.

LE JOURNAL DES PIQUEURS

Bulletin municipal de la commune

de Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux

Conception et réalisation : Valérie Le Postec

Rédaction des textes : Karine Joncoux, Serge Pointud, Philippe Pleyber, Ronan Coquin, Paul Courtot, Evelyne Serra, Valérie Le Postec, Marie-Jeanne Couret, Céline Vergier.

Photos : droits réservés. Dépôt légal : 1er trimestre 2021
Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par nos soins.

ERRATUM dans le bulletin de décembre 2020 téléphone de Stéphanie Vergniaud OPAH Billom Co : Lire 04 73 73 43 24 au lieu de 04 73 73 43 43

INFOS PRATIQUES

Horaires SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE POSTE

lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h - 12h

mercredi 9h - 12h
semaines paires

samedi 9h - 12h
semaines impaires

sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ÉLUS
samedi matin 9h - 10h30
ou sur rendez-vous

CONTACT
04 73 70 90 17
secretariat@stjeandesollieres.fr
www. saintjeandesollieres.fr

EN CAS D'URGENCE
04 73 70 68 75
07 66 32 62 20

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
Consultables sur le site de la commune / onglet Infos mairie

DÉLIBÉRATIONS
Consultables sur demande au secrétariat de mairie en version papier